



Compte rendu de la réunion du 22 septembre 2020 de 18h30

Présents :

Yves GUYEN, maire et président
Marianne BEAUPAIN, adjointe et vice-présidente
Benoit LABAUNE, conseiller municipal
Mélanie LOYER, conseillère municipale
Laurent SCHMITT, conseiller municipal
Kadir YILDIRIM, conseiller municipal et rapporteur
Dorothee GEORGES, secrétaire générale

Excusée

Nathalie MELIERES, conseillère municipale

Ordre du jour :

- Lecture et signature de la charte de fonctionnement
- Information sur la rentrée scolaire
- Marché à renouveler pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
- Conseil municipal des enfants
- Autres projets et idées
- Questions diverses.

1. Lecture et signature de la charte de fonctionnement

Les membres de la commission ont lu et validé la charte de fonctionnement.

La commission scolaire propose la tenue d'un comité consultatif qui aurait lieu en novembre 2020. Ce dernier serait composé des membres de la commission, des représentants de l'UFCV, des parents d'élèves élus et des directrices des écoles maternelle et élémentaire.

2. Information sur la rentrée scolaire

- Les effectifs du groupe scolaire sont les suivants :

- Ecole maternelle : 90 élèves au total
 - Classe de Mmes Fernandez et David (PS) : 23
 - Classe de Mmes Demeusy et David (PS/MS) : 23 (12 PS + 11 MS)
 - Classe de Mmes Alacio-Martinez et David (MS/GS) : 21 (11 MS + 10 GS)
 - Classe de Mme Berthod (GS) : 23

On note une légère baisse par rapport à l'an dernier (94 élèves) mais nous nous réjouissons d'avoir pu conserver quatre classes. La menace de fermeture était réelle en mars, juste avant le confinement.

Commission scolaire

- Ecole élémentaire : 167 élèves au total
 - Classe de CP – Mme Schmitt et **Mme Cuccureddu** : 25
 - Classe de CP/CE1 – **Mmes Vernassier et Billieux** : 22 (16 CP + 6 CE1)
 - Classe de CE1 – Mme Turki et **M. Myotte-Duquet** : 27
 - Classe de CE2 – Mme Girerd : 25
 - Classe de CM1 – Mme Masson : 25
 - Classe de CM1/CM2 – **M. Surdyk et Mme Cuccureddu** : 20 (15 CM1 + 5 CM2)
 - Classe de CM2 – Mme Caré : 23

L'effectif est en augmentation cette année (151 élèves en 2019-20) et cinq nouveaux enseignants intègrent l'équipe (en gras).

- Un service de transport scolaire (d'une capacité maximale de 57 places) permet la desserte de l'école : 62 élèves sont inscrits dont 11 maternelles et 51 élémentaires. Les inscriptions s'effectuent en mairie. La priorité est accordée aux élèves de Valentin. Fabienne Spiroux, ATSEM, est uniquement responsable des enfants de maternelle. La commune promeut l'utilisation du transport en commun afin de désengorger le trafic autour du groupe scolaire et d'inciter à des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement. La commission scolaire souligne l'importance du respect des horaires de passages et de la bonne conduite des enfants dans le bus.

- Le contexte sanitaire actuel a nécessité des modifications dans le fonctionnement de l'école. Afin d'éviter les brassages, deux entrées distinctes sont mises en place pour l'école élémentaire. Des mesures sont également prises en maternelle pour éviter que trop de parents ne se croisent dans les couloirs.
- Le fonctionnement des NAP est également modifié avec le maintien des deux groupes comme à l'école. Les enfants ne peuvent donc pas suivre les activités choisies au départ. L'UFCV et les directrices du groupe scolaire ont donc réfléchi à la meilleure organisation pour se conformer aux différents protocoles en vigueur. Un retour sur la constitution des groupes de NAP et les activités mises en place sera demandé à Thomas Seguin.
- Le retour des élèves à la médiathèque est envisagé pour le mois de novembre si les conditions sont favorables.
- Afin de pallier au départ en retraite de Mme Roseline Ternant, qui intervient à la fois à la médiathèque et au périscolaire pour la restauration, le ménage et l'encadrement des devoirs, les membres de la commission évoquent le recrutement d'un service civique pour ce poste.

3. Marché à renouveler pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

La secrétaire générale rappelle le contexte global : le Contrat Enfant Jeunesse (CEJ) est mené avec les communes de Miserey-Salines et de Pirey et le marché ALSH bénéficie également aux enfants de ces communes voisines.

Commission scolaire

Les membres de la commission échantent sur les modifications à apporter au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) actuellement en vigueur. Les élus seront particulièrement vigilants sur les missions du futur délégataire en termes de communication, de promotion et d'adaptation aux besoins de chaque commune.

Une commission scolaire sera organisée sur le renouvellement de la DSP et discuter des rythmes scolaires.

L'adjointe aux affaires scolaires rappelle les objectifs de la loi EGALIM (d'ici janvier 2022) à atteindre en lien avec l'UFCV et le prestataire pour les repas : la part des produits bénéficiant de signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine, dont le bio, doit atteindre 50 % des achats totaux de denrées. Le repas végétarien est d'ores et déjà imposé depuis novembre 2019.

4. Conseil municipal des enfants

L'adjointe aux affaires scolaires rappelle le fonctionnement du CME qui est composé de six élèves de CM1 et six élèves de CM2.

Les enfants candidats mènent une campagne en classe. Les parents jouent un rôle important dans cette candidature, puisqu'ils s'engagent également à accompagner leur enfant. Les élus se réunissent généralement le samedi pour travailler leurs projets.

Le contexte sanitaire a freiné la participation des enfants. La commission scolaire propose donc le maintien de la même équipe pour l'année scolaire 2020-21.

Le travail autour de la sécurité routière devrait poursuivre avec les mêmes enfants. Une proposition aux élus de 6^e sera faite afin de maintenir une certaine stabilité. Le conseil municipal serait composé de douze enfants (six élèves de 6^{ème} et six élèves de CM2). Une réflexion a eu lieu donc sur la continuité avec ces niveaux (6e et CM2) pour les prochains mandats.

5. Autres projets et idées / Questions diverses

Laurent Schmitt évoque le devoir de mémoire et valide auprès de la commission d'aller rencontrer Mme Caré pour proposer des actions concrètes.

Calendrier :

- Commission scolaire : semaine 47
- Comité consultatif scolaire : semaine 48 ou 49

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h30.

Rapporteur du comité : Kadir Yildirim

Revu et validé par : Marianne Beaupain